

## Subvention « Patrimoine »

L'Etablissement a été sollicité pour une participation financière à 3 projets présentés ci-dessous. Pour information, il est indiqué que depuis le début de l'année l'Etablissement a accordé 15 subventions « Patrimoine » pour un montant total de 25 410,80 €.

### Maison de la Loire d'Indre-et-Loire – « Les semaines de l'eau » (2017-2018)

La Maison de Loire 37 organise à destination du grand public et des scolaires deux temps d'échanges (en octobre 2017 et avril 2018). L'objectif est de sensibiliser sur les différents aspects de l'eau (par plusieurs approches : naturaliste, environnementale, artistique ou culturelle). Cette initiative fait suite à une première édition, qui avait rencontré un grand succès, organisée en juin 2017.

Des conférences et animations pour le grand public sont organisées et ouvertes à tous et en parallèle, des modules pédagogiques sont proposés aux scolaires.

#### Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Animations scolaires et grand public	9 019 €	Région Centre Val-de-Loire	6 622 €	50 %
Montage projet	3 250 €	<b>Etablissement public Loire</b>	<b>1 324 €</b>	<b>10 %</b>
Conférences	975 €	Ville de Montlouis	2 649 €	20 %
		Autofinancement	2 649 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>13 244 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 244 €</b>	

### Observatoire Loire de Blois – Construction d'un bateau traditionnel de Loire polyvalent

Avec pour objectif de permettre à tous les publics d'explorer et de s'approprier de nouveaux horizons du fleuve et de son environnement, l'Observatoire Loire, situé à Blois (une des cinq Maisons de Loire de la région Centre-Val de Loire), a pour projet de construire un bateau traditionnel de Loire. Les caractéristiques techniques du bateau (11 m de long, 2,40 sur les bordées et 20 cm de tirant d'eau) lui permettront de naviguer et d'être transporté plus facilement. Cet équipement s'intègre également dans une offre touristique proposée par l'observatoire.

#### Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Coque aluminium	15 970 €	Région Centre Val-de-Loire	18 000 €	37,60 %
Moteur 40 Cv. + montage et finitions	11 340 €	CD 41	8 000 €	16,71 %
Agrément	4 440 €	Réserve parlementaire	1 300 €	2,72 %
Bois + fabrication coffrage bois	7 252,26 €	<b>Etablissement public Loire</b>	<b>4 500 €</b>	<b>9,40 %</b>
Transport	2 832 €	Entreprises	7 000 €	14,62 %
Appareils et équipements	2 696 €	Financement participatif	3 000 €	6,27 %
Formation permis bateau	844,5 €	Auto-financement	6 074,76 €	12,69 %
Préparation + suivi chantier	2 000 €			
<b>TOTAL</b>	<b>47 374,76 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>47 374,76 €</b>	

### SOS Loire vivante / ERN France – Rivières d'images et Fleuves de mots 2018

Rivières d'images et Fleuves de mots est un programme d'éducation à l'environnement mené par SOS Loire Vivante depuis plus de vingt ans sur le bassin de la Loire, avec le soutien notamment de l'Etablissement.

Son objectif est la sensibilisation des enfants à l'environnement des rivières dans toutes ses composantes. Il ambitionne de faire prendre conscience aux enfants leur appartenance à une même entité qu'est le bassin versant de la Loire à travers le concept d'adresse écologique. Il prend la forme d'un concours d'arts plastiques, visuels (multimédia) et de poésie permettant un décloisonnement des

disciplines autour de l'exploration de la rivière sur un thème défini annuellement (inondations, biodiversité, qualité de l'eau, baignade, continuité écologique, dynamique fluviale...) et d'une restitution artistique des découvertes faites tout au long de l'année. La valorisation du travail réalisé par les enfants se fait grâce à un module d'expositions itinérantes.

Pour cette 21ème édition (2017-2018), le volet d'échanges (« Correspondants de Loire ») est réitéré entre les classes. Pour accentuer la notion de solidarité de bassin, les classes sont mises, sur la base du volontariat, en relation deux par deux (une classe de l'amont et une classe de l'aval). Les enfants peuvent ainsi découvrir au travers de photos, documents, petits textes et/ou dessins... à quoi ressemble leur rivière quand elle passe chez leurs camarades de l'aval ou de l'amont.

Le thème retenu cette année est : « Entre terre et eau, les berges de ma rivière », une attention particulière sera portée au volet inondations.

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016, précise que pour les demandes relatives à des « produits », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 10 %, soit une subvention de 9 040 €.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Coordination et animation du concours, exposition finale, outils pédagogiques	51 500 €	Etat	23 700 €	26 %
Concours (frais postaux, matériels, prix)	7 100 €	ONEMA (RIFM – Rivières Sauvages)	7 500 €	8 %
Exposition finale et réunion du jury	1 800 €	<b>Etablissement public Loire</b>	<b>11 900 €</b>	<b>13 %</b>
Communication sur le projet (expositions itinérantes, festivals, création et impression de documents)	6 000 €	Nature et Découverte	25 000 €	28 %
Définition et édition des supports pédagogiques	6 000 €	Auto-financement et sponsoring	22 300 €	25 %
Prolongement volet accompagnement et animations	3 000 €			
RIFM « Rivières sauvages 2 + Adaptation RIFM « inondation »	15 000 €			
<b>TOTAL</b>	<b>90 400 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>90 400 €</b>	

**Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.**

Intitulé des projets soumis	Porteur/Bénéficiaire	Budget total	Avis sur les critères d'éligibilité			Subvention sollicitée		Proposition des services
			A	B	C			
« Les semaines de l'eau » (2017-2018)	Maison de la Loire d'Indre-et-Loire	13 244,00 €		X	X	1 324,00 €	10 %	1 324 €
Construction d'un bateau traditionnel de Loire polyvalent	Observatoire Loire de Blois	47 374,76 €	X	X		4 500,00 €	9,40 %	4 500 €
Rivières d'images et Fleuves de mots 2018	SOS Loire vivante – ERN France	90 400,00 €	X	X	X	11 900,00 €	13 %	9 040 €
TOTAL						17 724,00 €		14 864 €

**Subventions « Patrimoine »** – Dans la limite du montant de crédits prévu chaque année, l'Etablissement public Loire soutient des actions à caractère patrimonial menées par des collectivités, des associations ou encore d'autres acteurs privés. Cet appui se décline dans plusieurs domaines, notamment les suivants : culturel, festif ou sportif.

Pour être éligible, un projet doit intégrer au moins deux des dimensions suivantes :

- l'itinérance à l'échelle du bassin (A) ;
- l'interrégionalité et l'interdépartementalité (B) ;
- l'exemplarité, l'innovation et le caractère reproductible des interventions (C).

La participation financière de l'Etablissement public Loire est établie comme suit :

- demandes relatives à des « produits » : subvention jusqu'à hauteur de 10 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit ;
- demandes relatives à des « manifestations » : subvention jusqu'à hauteur de 5 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité.

De préférence, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement est appliquée.

En lien avec l'intégration territoriale de la gestion des ouvrages dont il est propriétaire, l'Etablissement accorde une attention particulière aux demandes présentant un intérêt local concernant les sites de Villerest et de Naussac, pour lesquels il peut être dérogé aux critères ci-dessus.

Une visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire est demandée, avec notamment la présence de son logo sur tous les supports de diffusion et de communication, voire l'invitation de représentants pour les manifestations financées.

Extrait du Règlement budgétaire et financier (juin 2016)

